

La question de l'intercommunion

Gérard SIEGWALT (*luth.*)

La lettre ouverte à l'évêque de Strasbourg sur la communion eucharistique ouverte et l'intercommunion avait été écrite dans la double conscience qu'il n'y a qu'une Église de Jésus-Christ, présente diversement dans toutes les Églises qui se réclament du Christ selon l'évangile, et que la Sainte Cène ou l'eucharistie dans laquelle aboutit la prédication de la Parole est le sacrement de la communion au Christ. L'accord qui existe aujourd'hui sur ce sacrement entre catholiques et protestants (spécialement luthériens), même s'il n'est qu'implicite, est, au milieu de tant d'ambiguïtés dans l'Église et dans la théologie de notre temps, un signe *certain* non seulement d'unité dans ce qui est le cœur du culte mais aussi de renouveau quant à la prédication. Car cet accord est un accord sur la base de l'Écriture Sainte, un accord dans la foi suscitée par la prédication vivante de l'évangile.

Dans sa réponse, Mgr Elchinger exprime la position officielle de l'Église catholique en formulant des réserves à la fois vis-à-vis de l'affirmation concernant l'accord doctrinal implicite sur l'eucharistie et vis-à-vis de l'implication que la lettre ouverte à tirée de l'affirmation concernant l'unité de l'Église du Christ.

I. L'ACCORD DOCTRINAL SUR L'EUCCHARISTIE

Au sujet du premier point, trois aspects de l'eucharistie sont nommés sur lesquels, est-il dit, les divergences sont telles qu'elles touchent au contenu même de la foi.

Le premier aspect porte sur le mode et la permanence de la présence sacramentelle du Christ. Ici on peut renvoyer à la conférence faite récemment au Centre œcuménique de Strasbourg par le professeur de théologie protestante Peter Brunner de Heidelberg, sur la question « La doctrine de la présence réelle du Christ dans la Sainte Cène justifie-t-elle encore la séparation entre catholiques et luthériens ? » Après une analyse minutieuse des affirmations du Concile de Trente (XVI^e siècle) qui a défini, en réponse à la Réforme, la doctrine eucharistique traditionnelle de l'Église catholique, et après avoir confronté ces affirmations telles qu'elles sont aujourd'hui interprétées par des théologiens catholiques comme Rahner et Schille-

beeckx, avec la doctrine eucharistique de Luther, P. Brunner a répondu négativement à la question posée, exprimant toutefois l'espoir que l'interprétation de la doctrine de Trente donnée par les théologiens catholiques cités soit reconnue quant à sa portée œcuménique par le siège romain. On peut ajouter, pour ce qui est de l'affirmation catholique de la permanence de la présence sacramentelle du Christ, qu'elle est en tout état de cause seconde par rapport à celle, essentielle, de la présence réelle dans la Cène et que, dans la ligne de la concentration, opérée par le Concile de Vatican II, de l'eucharistie sur la *célébration communautaire*, cette affirmation demande à être repensée.

Le deuxième aspect concerne la compréhension sacrificielle de l'eucharistie et sa relation au sacrifice du Christ. Il y a ici deux questions. La première a trait au rapport entre l'eucharistie et le sacrifice de la croix. Luther et le Concile de Trente, protestants et catholiques se rencontrent à ce propos dans l'affirmation que l'eucharistie est l'actualisation par le Saint-Esprit du sacrifice propitiatoire *unique* du Christ pour nous. La deuxième question a trait au sacrifice que la communauté eucharistique offre dans la Sainte Cène à Dieu par le Christ. Avec lui et en lui elle offre au Père sa prière de louange, d'actions de grâces et d'intercession et s'offre elle-même, comme sacrifice vivant ; c'est là son sacrifice de louange. Luther a expressément affirmé que la Sainte Cène est, dans ce sens, un sacrifice eucharistique ou de louange. Quant à la question de l'offrande, par la communauté eucharistique, du sacrifice unique du Christ au Père, si controversée au XVI^e siècle, on peut citer à ce sujet le texte d'accord entre catholiques et luthériens d'Amérique du Nord, sur l'eucharistie comme sacrifice.

En laissant encore de côté le troisième aspect indiqué par Mgr Elchinger, on peut parler, avec un certain nombre de théologiens catholiques et protestants fondés sur l'Écriture Sainte, d'un accord doctrinal implicite sur l'eucharistie (et même explicite déjà sur certains points, comme le montre le texte cité).

Reste le troisième aspect, sur « le rôle exact du ministre de la célébration et l'efficacité de son ministère en rapport avec le pouvoir de l'ordre lié à la succession apostolique ». Ce problème du ministère avait été délibérément mis entre parenthèses dans la lettre ouverte ; seul avait été affirmé le caractère *de fait* du ministère protestant (de la prédication de l'évangile et de l'administration des sacrements), et il était dit que cette réalité du ministère protestant est suffisante, en raison de l'identité fondamentale, ici et là, de l'eucharistie, pour justifier l'intercommunion. Il est vrai que le ministère protestant ne s'inscrit pas dans la succession apostolique telle qu'elle est entendue par l'Église catholique. Il y a là le *seul* vrai problème litigieux à propos de l'eucharistie, mais dont il faut dire qu'il n'interdit pas l'intercommunion (c'est-à-dire la participation de chrétiens protestants à l'eucharistie célébrée à l'église catholique et réciproquement), même s'il ne permet pas à cause de la doctrine catholique actuelle l'intercélébration, c'est-à-dire le fait pour un ministre protestant de présider la célébration eucharistique à l'église catholique. On peut préciser que ce problème fait l'objet d'un dialogue théologique et que ce dernier fait apparaître des points de convergence, au point que Mgr Elchinger est amené à dire que pour sa part il entrevoit la possibilité d'un accord ultérieur sur ce point dont nous avons dit qu'il est le *seul*

vrai problème litigieux.

On peut ainsi conclure ceci :

Concernant la doctrine eucharistique, la position officielle de l'Église catholique, telle qu'elle s'exprime dans la réponse de Mgr Elchinger, est en retrait par rapport à ce que des théologiens de l'Église catholique elle-même affirment aujourd'hui, sur la base de l'évangile, dans une reprise critique du Concile de Trente et dans la ligne de Vatican II. Cette position passe en particulier à côté du fait que les anathèmes lancés par le Concile de Trente ne touchent pas en fait la doctrine eucharistique luthérienne (qui est aujourd'hui aussi largement, comme en France, celle de l'Église réformée) mais seulement la manière dont les Pères de Trente l'avaient (mal) comprise.

Concernant le problème du ministère, on peut rappeler qu'il y a dans le Décret de Vatican II sur l'œcuménisme la reconnaissance implicite que le ministère protestant a une certaine consistance ecclésiale, c'est-à-dire qu'il a quelque chose du vrai ministère même s'il n'en a pas la plénitude (au regard de la doctrine catholique). Il y a des théologiens catholiques qui posent la question de savoir si l'accord eucharistique entre catholiques et protestants, tel qu'il a été esquissé, n'est pas tel qu'on peut penser que le manque de validité du ministère protestant (aux yeux du droit canonique romain) est d'une certaine façon surmonté. C'est là la question posée aussi par la lettre ouverte. La position officielle de l'Église catholique telle qu'elle apparaît dans la réponse de Mgr Elchinger reste encore muette à ce propos de telle sorte qu'on ne peut que constater que la question posée dans la lettre ouverte sur la communion eucharistique ouverte et l'intercommunion n'a pas encore reçu de réponse et qu'en conséquence *elle reste posée*. Cette question reste posée dans la ligne même du Concile de Trente et du Concile de Vatican II ; elle reste posée aussi et d'abord par l'évangile.

II. LE LIEN ENTRE EUCHARISTIE ET ÉGLISE

L'autre point de la réponse de Mgr Elchinger a trait à l'affirmation de la lettre ouverte concernant l'Église une du Christ présente dans toutes les Églises selon la manière et la mesure dont elles se définissent par rapport au Christ, et concernant l'implication tirée de cette affirmation à propos de la communion eucharistique. Cette implication est celle-ci : là où il y a accord sur l'eucharistie, cœur du culte chrétien, et où cet accord est le signe d'un renouveau de la compréhension de l'évangile et partant de la prédication, là il y a unité de l'Église dans le culte et cette unité dans le culte peut être vécue même si sur d'autres points il reste des divergences. Car cette unité dans le culte est une unité dans le Christ tel qu'il se donne par le Saint-Esprit dans la Parole et le sacrement. Les divergences qui subsistent ne peuvent de droit avoir qu'un caractère secondaire par rapport à ce fait fondamental. Si au contraire elles avaient de fait une importance telle qu'elles mettraient en cause la possibilité de vivre en commun le culte, ce ne pourrait être que *contre* l'évangile, contre le Christ. Car l'évangile, le Christ, ne place *rien* au-dessus de lui-même sinon Dieu

dont il est le don aux hommes ; l'Église, le ministère sont le *fruit* de l'évangile du Christ et à son service, ils sont par lui et pour lui, non sur lui. Mais s'il est vrai que les divergences ne peuvent de droit être que secondaires par rapport au don de lui-même du Christ tel qu'il est actualisé par le Saint-Esprit dans la Parole et le sacrement, il est clair aussi que l'évangile du Christ engendre l'Église et y suscite le ministère (ou des ministères comme services, sous des formes différentes, de l'annonce de l'évangile et de l'administration des sacrements), que l'évangile du Christ n'est donc pas sans Église ni sans ministère. Toutefois l'Église et le ministère sont par le Christ dans son don de lui-même et donc subordonnés à lui. C'est pourquoi ils doivent être pensés et toujours à nouveau repensés à partir de cette unité dans le culte qui est une unité dans le Christ.

Eucharistie (et d'une manière plus générale culte) et Église sont liées. Mais de quelle Église s'agit-il ? Vatican II reconnaît qu'il y a, sans lien organique avec l'Église catholique-romaine, d'autres Églises qui sont, quoique sans la plénitude de l'Église romaine, des Églises ou communautés ecclésiales de Jésus-Christ. Dans la même ligne, des théologiens catholiques distinguent entre la catholicité de l'Église que nous confessons tous, catholiques et protestants, avec le symbole de Nicée, et sa romanité, c'est-à-dire son caractère romain qui lui est particulier et en tout cas *aussi* le fait de l'histoire ; *l'identification* pure et simple de l'Église du Christ avec l'Église catholique-romaine n'est donc pas faite. Si on considère alors l'accord doctrinal implicite sur l'eucharistie et l'affirmation que l'Église dans son unité est là où s'effectue toujours à nouveau l'unité dans le Christ et ce par le Saint-Esprit et le ministère suscité par lui conformément à l'évangile, il en résulte que le lien entre l'eucharistie et l'Église ne peut pas être limité à l'Église catholique-romaine. Il est le lien entre l'eucharistie et l'Église du Christ telle qu'elle est présente et pour autant qu'elle est présente dans les différentes Églises qui vivent du Christ selon l'évangile.

On peut alors poser cette question : La communion de foi entre catholiques et protestants (luthériens) telle qu'elle s'exprime à propos de l'eucharistie et partant à propos de la compréhension de l'évangile du Christ, peut-elle être considérée comme insuffisante pour permettre l'intercommunion ? Si oui, au nom de quoi ? Sinon, qu'est-ce qui empêche l'intercommunion de se faire dans la vérité ? Où serait ici l'équivoque ?

Voici comment se terminait la lettre ouverte :

« Je mesure, Monseigneur, que les questions posées dans la présente lettre exigent étude et réflexion. Elles n'appellent aucune réponse immédiate étant, comme beaucoup de questions essentielles, sans urgence : la hâte, ici, est en effet souvent néfaste, alors qu'est bonne l'attente chargée de celui qui guette une réponse ne pouvant venir que d'ailleurs. Quant aux questions elles-mêmes, elles ne tolèrent pas, pour être posées, le moindre sursis lorsqu'elles ont assez mûri. La réponse aussi devra mûrir, et il sera temps encore de la faire connaître quand elle se sera donnée, s'il est vrai que, *alors*, le temps sera effectivement venu. »

CONSIDÉRATIONS FINALES POUR SITUER
LA QUESTION DE L'INTERCOMMUNION

1. *Le renouveau cultuel de l'Église catholique et la Réforme.*

Au moment du Concile de Vatican II et de l'immense effort de renouveau qu'il constituait, M. Visser't Hooft, alors secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises, disait, parlant des Églises de la Réforme : « *Nostra res agitur*, cela nous concerne ! » Le texte d'accord déjà cité, entre catholiques et luthériens d'Amérique du Nord sur l'eucharistie comme sacrifice, conclut ainsi : « En dépit de toutes les différences qui demeurent dans la manière dont nous parlons et envisageons le sacrifice eucharistique et la présence de Notre-Seigneur dans la Sainte Cène, nous ne pouvons pas plus longtemps nous considérer comme divisés sur ces deux points... En conséquence de quoi nous prions nos frères luthériens et catholiques de s'examiner dans leur conscience et de dépasser toutes les manières, qu'elles soient individuelles ou ecclésiales, de penser, de parler et d'agir qui ont obscurci sur ces points comme sur d'autres leur unité en Christ. » La question de l'intercommunion est indéniablement posée aujourd'hui non seulement à l'Église catholique, mais aussi aux Églises et communautés protestantes qui confessent la présence réelle du Christ dans la Sainte Cène ; elles ne peuvent rester indifférentes en tant qu'Églises et communautés au renouveau de la théologie et de la célébration eucharistiques de l'Église catholique tel qu'il implique un renouveau de la compréhension et de la prédication de l'évangile. Il est bien vrai que ce renouveau n'est pas partout vécu dans la même profondeur et que, dans la manière dont il est vécu, il n'est pas partout univoque. Un renouveau est une chose toujours précaire, toujours exposée, comme le fut la Réforme, comme le furent d'autres renouveaux dans l'histoire. Il est vrai aussi que l'Église catholique n'a pas encore elle-même tiré toutes les implications de ce renouveau qui lui est donné. Mais les textes sont là, ceux de Vatican II et le nouveau Missel, qui engagent l'Église catholique ; ce sont des textes pétris de substance biblique, évangélique. Face à ce renouveau cultuel qui est d'ampleur ecclésiale (c'est-à-dire de toute l'Église catholique-romaine sur terre) peut-on objecter que ce qui compte c'est la foi personnelle, alors qu'il est évident que ce renouveau du culte est précisément le lieu où la foi personnelle est créée et continuellement recrée et affirmée, en même temps qu'elle n'est pas livrée à elle-même mais est portée et entourée par la foi de l'Église tout entière ?

2. *Intercommunion et communion ecclésiale.*

L'intercommunion n'est pas encore la pleine communion *ecclésiale*, c'est-à-dire la communion entre *Églises* jusqu'ici séparées (*Kirchengemeinschaft*). Mais si elle ouvre la voie à la *question* de la communion ecclésiale, elle n'est pas simplement un moyen pour la

réaliser. L'intercommunion n'est pas un moyen pas plus qu'elle n'est un but. En faire un but, et même faire de l'unité *organique* de l'Église un but, c'est la substituer au Christ et à la puissance de renouveau qu'Il est par le Saint-Esprit. L'intercommunion ne saurait être rien d'autre que le *signe* du renouveau. Sans renouveau, l'intercommunion ne serait qu'une simple façade (de même que l'unité organique de l'Église). L'intercommunion, c'est la communion au même Christ dans son don de lui-même dans la Parole et le sacrement. Cette unité en Christ dans le culte, Dieu nous la donne aujourd'hui, elle *est* possible, comme l'accord eucharistique implicite qui a été signalé le montre.

Certes, l'intercommunion qui ne peut être comprise autrement que comme la simple reconnaissance, par les Églises, du renouveau donné, n'est pas encore la pleine communion ecclésiale. Elle est communion des chrétiens dans le Christ et donc, du même coup, dans l'Église une du Christ. Mais elle n'est pas encore communion des *Églises* entre elles. Le scandale de la division de la chrétienté n'apparaît nulle part avec tant d'évidence que lorsqu'on place côte à côte ces deux faits : l'unité de l'Église est susceptible d'être vécue dans la communion des chrétiens au même Christ dans la Parole et le sacrement, mais *les* Églises, dont l'ecclésialité ne peut tenir qu'à leur lien au Christ, sont séparées. Affirmeraient-elles que le Christ est divisé ? Leur division n'est-elle pas *radicalement* mise en question par là ?

La division de l'Église s'est faite dans le temps et avec le temps. Elle ne peut être surmontée que dans le temps et avec lui. Dieu est le Dieu du temps. Le renouveau qu'il donne aujourd'hui est un devenir, comme tout renouveau. Rien dans le royaume de Dieu, signifié sur terre par l'Église, la communauté des croyants, ne se fait autrement que par une croissance. Les chrétiens croissent dans leur foi à travers toute leur vie, et ainsi le renouveau veut croître et croîtra si les chrétiens et les Églises l'accueillent et lui laissent poursuivre son œuvre divine. Nous ne connaissons pas aujourd'hui où ce renouveau conduira. Il *pourra*, dans le temps et avec le temps (qui ne sera pas nécessairement long), faire croître et manifester l'Église une du Christ, *dans* les Églises encore séparées, *contre* elles en tant que séparées, *avec* elles si elles se laissent appeler par le renouveau de Dieu hors d'elles-mêmes et de ce qui en elles est *seulement* le fait de l'histoire des hommes, vers l'Église une, sainte, catholique (universelle) et apostolique que nous confessons. Nul ne sait si cette possibilité se réalisera. Mais le renouveau culturel actuel de l'Église catholique fait apparaître en tout cas dès à présent la *question* (comme question) de la communion ecclésiale d'Églises qui étaient jusqu'ici séparées mais à qui est donnée la *possibilité* de vivre ensemble, dans la clarté, dans la vérité, la communion au Christ dans la Parole et le sacrement. Pour être résolue, cette question nécessitera du temps. Toute impatience intempestive peut ici, comme en d'autres domaines, contrecarrer la nécessaire croissance dans le temps et détruire ce que celle-ci seule peut réaliser. Ce n'est pas une impatience intempestive qui est bonne mais l'ardente et active patience qui attend dans le labeur et signifie dans la foi le temps de Dieu.

Au départ de tout renouveau dans l'Église, il y a un renouveau de la compréhension et de la prédication de l'évangile. Le renouveau part

part de la Parole, du renouveau de sa proclamation, mais la Parole n'est pas sans le sacrement ; au contraire, elle aboutit précisément dans le sacrement. De plus, la Parole ne crée pas seulement la foi individuelle, mais aussi l'Église, la communauté ecclésiale. Il s'agit de vivre ce renouveau qui est toujours un tout : il est le renouveau de la vie, de la foi, de l'Église ; il est, peut-on dire, le renouveau de la vie par le renouveau de la foi dans le renouveau de l'Église. Puisque celle-ci est présente dans toutes les Églises qui se réfèrent au don de lui-même du Christ selon l'évangile et en vivent, il ne peut s'agir, en affirmant la possibilité de l'intercommunion, pour les catholiques de devenir protestants ni pour les protestants de devenir catholiques ; il s'agit, pour les uns et pour les autres, de vivre de la Parole, de se laisser renouveler par elle et de se laisser édifier par elle en Église de Jésus-Christ, en communauté ecclésiale, autour du Christ dont la présence dans la Parole aboutit dans l'eucharistie.

3. *L'intercommunion n'est pas un but ni un moyen.*

L'intercommunion (pas plus que l'unité organique de l'Église) n'a sa finalité en elle-même. La fin de tout renouveau, c'est que la puissance de renouveau du Christ soit attestée et signifiée dans le monde. On peut dire que la fin c'est la mission, car le dessein de salut de Dieu tel qu'il est reconnu et proclamé dans l'Église vise tous les hommes et par-delà eux les choses ; Dieu est le Créateur et le Rédempteur de tous et de tout, tous sont appelés à Le connaître pour trouver en lui leur plénitude d'hommes, tout est racheté par lui des puissances destructrices à l'œuvre dans la société et dans la nature, et promis à la rédemption finale. La fin, c'est que les hommes croient et que la puissance de renouveau du Christ soit annoncée et vécue. Mais comment cela sera-t-il si les chrétiens ne sont pas des signes du renouveau qui est en Christ, s'ils sont ces signes d'une manière seulement altérée, obscurcie (en plus de bien d'autres obscurcissements individuels) par toutes les séparations qui existent entre eux et ainsi entre eux et Dieu — car les séparations sont toujours le signe d'une absence de renouveau et un contre-témoignage. L'intercommunion qui n'est possible que comme *signe* de renouveau, comme signe que l'unité donnée par le Christ en lui-même est plus profonde que la désunion entre Églises, ne saurait être autre chose qu'un signe que le Christ donne de sa puissance de renouveau dans l'Église. Ce signe est humble comme l'est tout signe, mais il est aussi *fondamental* (parce que la communion au Christ est la source de tout renouveau) et ainsi porteur d'autres signes. À ce titre il est le lieu à partir duquel le Christ peut poser et posera d'autres signes de sa puissance de renouveau dans le monde.

4. *Contre l'intercommunion « sauvage ».*

L'intercommunion ne doit pas se faire de façon « sauvage ». Le Christ a ordonné que son évangile soit annoncé et communiqué par la Parole et le sacrement. Si tous sont appelés à être le sacerdoce royal du

Christ, tous ne sont pas appelés et n'ont pas le don de la proclamation *ecclésiale* de l'évangile et de la présidence de la célébration eucharistique. C'est là le fait du ministère de la prédication de la Parole et de l'administration des sacrements, fondé dans le Christ et dans l'Église du Christ. L'Église n'est pas sans ce ministère. Le nier, c'est contribuer non à l'édification de l'Église du Christ mais à sa dissolution dans l'individualisme et le spiritualisme. L'histoire est riche en exemples à ce sujet.

Le ministère de la prédication de la Parole et de l'administration des sacrements n'a d'autorité dans l'Église que par le Christ selon l'évangile ; il n'a aucune autorité par lui-même. Son autorité est celle du Christ ou elle n'est pas. Il arrive toujours à nouveau que des détenteurs du ministère, qui participent aux limitations et au péché de tout homme, fassent écran, momentanément ou durablement, à l'autorité du Christ selon l'évangile. Il y a alors chaque fois pour l'Église ou la communauté ecclésiale une situation de détresse, d'autant plus difficile qu'elle dure plus longtemps. Les situations de détresse engendrent des solutions de détresse. La Réforme du XVI^e siècle a été une telle solution de détresse. L'indifférence religieuse de beaucoup de mariages mixtes, dont les conjoints étaient des chrétiens conscients, en est une autre, tout comme l'est la pratique de l'intercommunion sauvage. Mais une solution de détresse n'est pas une solution *normale*. Elle est anormale par son caractère de solution de détresse même. Il y a des situations où de telles solutions deviennent inévitables, quel qu'en soit le caractère regrettable. On ne peut cependant jamais y recourir avant d'avoir exploré toutes les possibilités dans les limites normales. Car le remède qu'une solution de détresse veut apporter peut être pire que le mal. Beaucoup de sagesse est ici de mise. La conscience, cependant, de la responsabilité qui est la leur et de l'obstacle qu'ils peuvent être à l'action du Christ selon l'évangile doit inciter les détenteurs du ministère de la prédication de la Parole et de l'administration des sacrements à remplir ce dernier selon l'évangile et selon l'évangile seul, dans toute sa plénitude. Car c'est alors, et alors seulement, qu'ils pourront être *certain*s que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre l'Église que le Christ édifie ainsi.